



Bulletin municipal de la commune d'Arthès – 1^{er} semestre 2023



Le « city park » est maintenant paré de ses beaux tracés et peintures de sol. Il est pris d'assaut par les enfants dès la sortie des écoles. Il devient le lieu de rencontre des parents des plus petits, assurant la surveillance depuis l'extérieur de l'enceinte. Des bancs répartis tout autour de la piste permettront des discussions plus confortables.

Festivités de la Saint Pierre



Vendredi 30 juin

21 h Pétanque en doublette

21 h Spectacle musical gratuit

Avec ELK RIVER Musique Américaine des Appalaches



Samedi 1^{er} juillet
« Arthésienne »



À partir de 9 heures devant la salle polyvalente d'Arthès

21 h Repas ouvert à tous

Renseignements au 05 63 45 02 90 ou au 06 82 73 15 57

Dimanche 2 juillet

9 h Vide grenier Inscriptions Mairie au 05 63 55 10 11

Restauration possible sur place

12 h Vin d'honneur offert par la Mairie

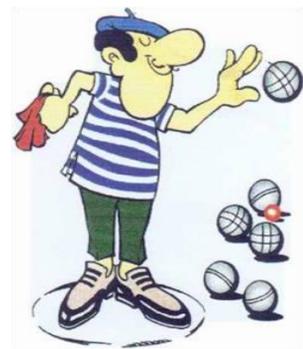


Lundi 3 juillet

12 h Repas tripoux 12 €

sur inscription avant le 1^{er} juillet au 05 63 45 02 90

14 h 30 Pétanque triplète en 4 parties



Que le temps passe vite, nous sommes déjà à mi-mandat !

Après la pandémie, nous voilà maintenant confrontés depuis plus d'un an à une crise géopolitique, guerre entre l'Ukraine et la Russie.

Ce conflit impacte notre situation économique, les conséquences sont multiples pour les communes, coût de l'énergie, augmentation du prix des matériaux qui font exploser le montant des projets, s'ajoutent à cela des délais de livraisons devenus très longs, etc.

Malgré ce contexte, avec prudence, nous essayons de maintenir nos investissements.

Le « City Park » est fini, des bancs vont être installés autour pour rendre le site plus convivial.

Les travaux de l'église sont terminés.

D'importants travaux de rénovation se feront à la rentrée au groupe scolaire Carcenac pour un coût total d'environ 1 300 000 €.

Nous espérons le commencement de la construction de la maison seniors.

Voilà les principaux travaux terminés et les futures réalisations pour le deuxième semestre.

Permettez-moi de remercier tous les agents techniques et administratifs de la commune pour le travail effectué.

L'entretien du cimetière, des rues, nos agents y travaillent, mais compte tenu du climat c'est tous les jours qu'il faudrait s'occuper de ces travaux or il y a beaucoup d'autres chantiers non visibles à effectuer (entretien des bâtiments et équipements publics, des terrains, aides aux associations du village)

Enfin les festivités arrivent, retenez bien ces dates :

- ❖ fête de la Saint-Pierre dont l'arthésienne, organisée par l'OMEPS du 30 juin au 3 juillet,
- ❖ concert gratuit pour les 170 ans de l'Harmonie Saint-Éloi le 7 juillet à la salle Georges Albinet,
- ❖ feu d'artifice sur le site du Saut de Sabo le 13 juillet avec animation (bal, bodega),
- ❖ exposition sur le monde du rugby en avant première de la Coupe du Monde à la salle Georges Albinet les 2 et 3 septembre.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à ces manifestations

Bel été à tous.



Le Maire

Jean-Marc FARRÉ

BUDGET

COMMUNE D'ARTHÈS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET PRINCIPAL

I – LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et recettes inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Le budget 2023 est voté le 6 avril 2023 par le Conseil Municipal.

Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il est établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) ; de l'autre la section investissement qui a vocation à préparer l'avenir (constructions, aménagement, acquisitions ...)

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 2 148 212 € et les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 1 607 346 €.

BUDGET

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 961 815,63 € pour un montant total de dépenses prévisionnelles qui s'élèvent à 2 148 212 €.

Charges à caractère général :

Ce chapitre (011) comprend l'essentiel des dépenses de fonctionnement courantes des services pour un montant total de 650 379,94 €.

Charges de personnel :

Les dépenses du chapitre 012 (charges de personnel) s'élèvent à 793 292,78 €.
Cette masse salariale inclut les mises à disposition du personnel au SIVU ARTHÈS/LESCURE.

Autres charges de gestion courante

Les dépenses du chapitre 65 (autres charges de gestion courante) comprennent essentiellement la participation au SIVU Arthès/Lescure (330 000 €), les subventions aux associations (36 729,42 €) et la subvention au CCAS de 3 500,00 €. Ce poste de dépenses s'élève à 476 229,42 €.

Charges financières

Ce chapitre (66) s'élève à 4 023,24 € et correspond aux intérêts des emprunts en cours de la commune et ceux transférés à la communauté d'agglomération.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 748 444,65 € pour un montant total de recettes prévisionnelles qui s'élèvent à 2 148 212 € dont le résultat reporté de 379 767,35 €.

Produits des services, du domaine, et ventes diverses (chapitre 70)

Le montant prévisionnel est 118 971,80 € et comprend essentiellement la part des familles aux frais de restauration scolaire.

Impôts et Taxe (Chapitre 73)

Les recettes du chapitre (73) s'élèvent à 1 148 883,85 €. Elles se composent essentiellement des recettes issues des impôts locaux et de l'attribution de compensation versée par la C2A.
Cette dernière s'élève à 106 895,98 €.

La Fiscalité

Le produit fiscal attendu pour 2023 est évalué à 1 121 534,03 € environ en tenant compte des bases prévisionnelles et une augmentation des taux de 3 %.

Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ces recettes s'élèvent à 412 969 €.

Les recettes de ce chapitre proviennent essentiellement des dotations de l'État (DGF : Dotation Globale de Fonctionnement) en baisse d'année en année. Le montant estimatif de la DGF est de 152 433 € et la dotation de solidarité rurale « péréquation » est de 38 816 €

BUDGET

Historique des
versements DGF
perçus par la
commune d'Arthès

DGF 2014 : 284 507 €
DGF 2015 : 248 712 €
DGF 2016 : 212 832 €
DGF 2017 : 188 020 €
DGF 2018 : 180 225 €
DGF 2019 : 171 197 €
DGF 2020 : 165 526 €
DGF 2021 : 157 497 €
DGF 2022 : 151 776 €
DGF 2023 : 152 433 € (attendu)

III- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial.

Le budget d'investissement d'une collectivité regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur ses structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (ex : FSIL, DETR, Département ...)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement inscrites au BP 2023 s'élèvent à 1 607 846 €. Les dépenses financières (remboursement du capital) s'élèvent à 50 300 €, les restes à réaliser (106 342,02 €) soit un total de dépenses réelles d'investissement de 1 467 503,98 €.

Les principales dépenses d'équipement proposées dans ce budget sont présentées ci-dessous :

- Isolation salle de loisirs : 29 000,21 €
- Grosses réparations Groupe scolaire : 1 242 000 €
- Réparations toiture mairie : 25 000 €
- Parc urbain : 64 042,08 €

Restes à réaliser : 106 342,02 €

- Aire de jeux : 1 944 €
- Accessibilité salle de Loisirs (accès scène) : 27 138,90 €
- Réseaux électricité (extension Ch. De Riols) : 14 101,64 €
- Vitrine école et panneau affichage salle sports : 139,12 €
- Peinture City Park : 6 976,28 €
- Grosses réparations école (architecte) : 42 000 €
- Parc Urbain (Enedis, CET INFRA, 1% paysages) : 14 042,02 €

BUDGET

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution de la section d'investissement (budget 2022) reporté : 481 246,22 €

FCTVA : 14 000 €

Taxe d'aménagement : (TA) : montant attendu 54 629 € en fonction des permis de construire accordés.

Subventions d'investissement :

Les DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) notifiées et inscrites au budget se décomposent comme suit :

Reste à réaliser : 10 980,20 € = DETR City Park : 4 880,20€ + DETR Église : 6 100 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE D'ARTHÈS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES ET RECETTES 2022 PAR CHAPITRE

DÉPENSES 2022

Chap. 011 : Charges à caractère général	454 161,51 €
Chap. 012 : Charges de personnel	688 732,30 €
Chap. 014 : Atténuation de produits	2 012,00 €
Chap. 65 : Autres Charges	387 139,31 €
Total Dépenses gestion courante	1 532 045,12 €

Chap. 66 : Charges financières	4 668,37 €
Chap. 67 : Charges exceptionnelles	6 202,65 €
Total Dépenses réelles de fonctionnement	1 542 916,14 €

Chap. 042 : Opérations d'ordre	244 139,14 €
--------------------------------	--------------

TOTAL DÉPENSES 1 787 055,28 €

RECETTES 2022

Chap. 013 : Atténuation de charges	56 155,94 €
Chap. 70 : Produits des services	141 440,33 €
Chap. 73 : Impôts et taxes	1 050 743,41 €
Chap. 74 : Dotation, subventions	424 998,34 €
Chap. 75 : Autres produits gestion courante	3 821,70 €
Total recettes gestion courante	1 677 159,72 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Chap. 76 : Produits financiers	1,91 €
Chap. 77 : Produits exceptionnels	89 661,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement	1 766 822,63 €
Chap. 042 : Opérations d'ordre	0,00 €
TOTAL RECETTES	1 766 822,63 €
Recettes	1 766 822,63 €
Dépenses	1 787 055,28 €
Résultat exercice	- 20 232,65 €
Excédent antérieur reporté	400 000,00 €
Résultat clôture	379 767,35 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement (379 767,35 €) sera affecté à l'art 002- section Fonctionnement, excédent de fonctionnement reporté.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES ET RECETTES 2022 PAR CHAPITRE

DÉPENSES 2022

Chap. 20 : immobilisations incorporelles	17 502,00 €
Chap. 21: : immobilisations corporelles	58 228,77 €
Chap. 23 : immobilisation en cours	418 543,49 €

Total dépenses équipement **494 274,26 €**

Chap. 16 : Emprunt	49 366,71 €
Total des dépenses financières	49 366,71 €

Total des dépenses réelles d'investissement **543 640,97 €**

Chap. 040 : opération ordre	00,00 €
-----------------------------	---------

Total des dépenses d'investissement **543 640,97 €**

RECETTES 2022

Chap. 13 : Subventions	305 421,36 €
Chap. 10 : Dotations	128 399,24 €
Chap. 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés	211 369,00 €

Total des recettes réelles d'investissement **645 189,60 €**

Chap 040 : opération ordre	244 139,14 €
----------------------------	--------------

TOTAL RECETTES **889 328,74 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Recettes	889 328,74 €
Dépenses	543 640,97 €
Résultat exercice	345 687,77 €
Antérieur reporté	135 558,45 €

Résultat clôture 481 246,22 €

Restes à réaliser (Dépenses) 106 342,02 €

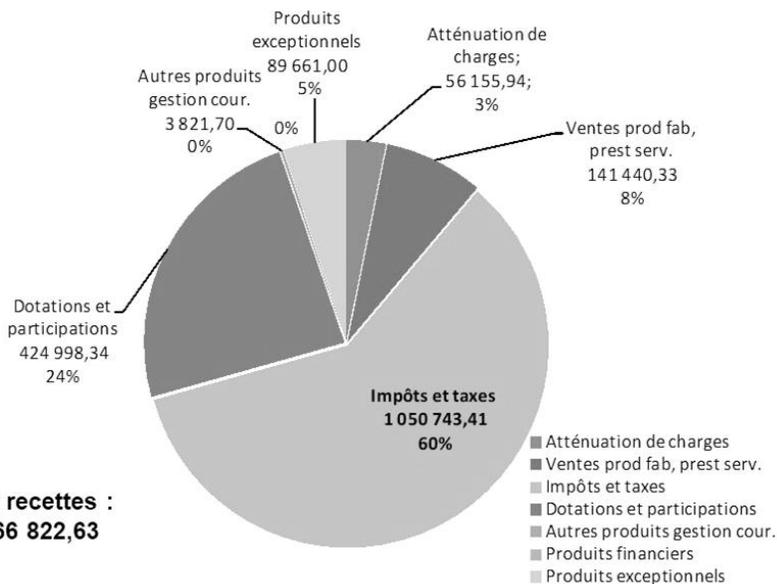
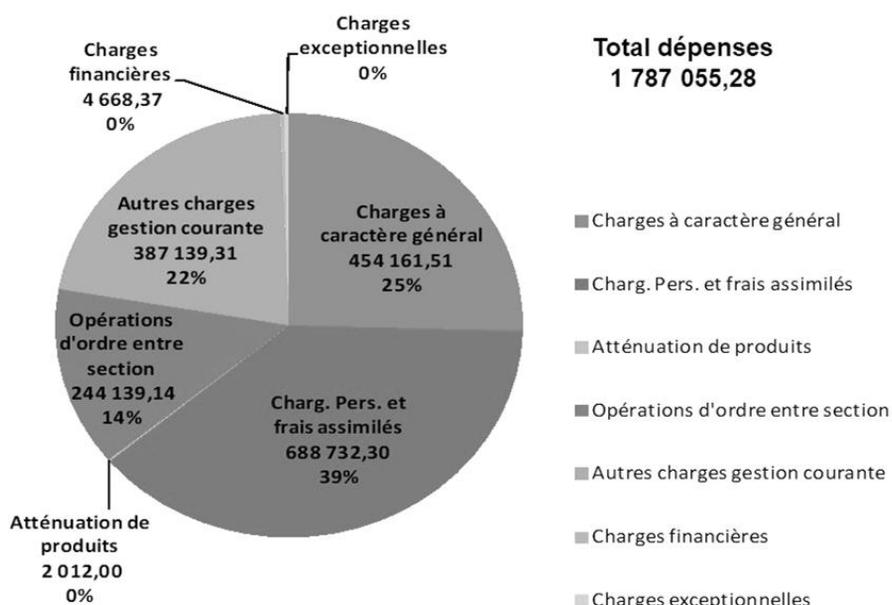
Restes à réaliser (Recettes) 10 980,20 €

Résultat définitif 385 884,40 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement (481 246,22 €) sera repris intégralement à l'article 001 « Excédent d'investissement reporté »

Dépenses de fonctionnement pour l'année 2022



Recettes de fonctionnement pour l'année 2022

INFORMATIONS

Les règles du savoir-vivre entre voisins sont quelquefois mises à mal, pendant la belle saison qui est plus propice à la vie au dehors !

Première règle de bon sens : « entre voisins moins on s'entend, plus on s'entend bien »

Ci-dessous quelques articles extraits de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage :

ARTICLE 2 : afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

ARTICLE 18 : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 19 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00**
- **les samedis: de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00**

ARTICLE 21 :

Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

Cas des travaux bruyants. chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air.

ARTICLE 22 :

Tous les travaux bruyants sont interdits : tous les jours de la semaine de 20 heures à 07 heures toute la journée des dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'utilité publique en urgence.

ARTICLE 23 :

Les activités de service public effectuées sur le domaine public (ramassage des ordures ménagères , etc.) ne sont pas concernées par les contraintes d'horaire du présent arrêté.



Donne du rythme à ton temps libre avec le CAJI !

L'année 2023 a déjà bien commencée au CAJI avec tout d'abord les vacances d'hiver et toujours le même challenge proposé par l'équipe d'animateurs : le matin on se défoule au travers de multiples sports, soit on crée en cuisine ou bricolage et l'après-midi on s'évade en sortie.

La première semaine fut consacrée à un cocktail d'activité et de sorties (« urban corp » à Toulouse, créations culinaire et déco, initiation au cross training, tournoi sportif avec le service jeunesse de Saint-Juéry, sortie au carnaval d'Albi...) avec Esther, Gaëlle et Fabrice.

La deuxième semaine a permis à 20 jeunes de 11-17 ans de découvrir ou redécouvrir les joies de la glisse et la vie de groupe lors d'un séjour à la Mongie (département des Hautes-Pyrénées). Au programme bonne humeur, ski, marche, sortie aux thermes et veillées . Ce séjour était encadré par Loïc, Esther et Gaëlle .

De plus l'ALSH était ouvert en complément du séjour pour permettre aux jeunes qui ne pouvaient ou ne désiraient participer au camp de profiter des sorties et animations concoctées par Célia et Fabrice : futsal, Journée multi-activités avec le service jeunesse de Saint-Juéry : matin disc golf battle, après-midi jeux interactifs : Z tag « à la poursuite des zombies » et défi IPS « knock plots », fabrication de sticker avec l'artiste graffeur Tolo

Pour les vacances de Printemps deux journées sont consacrées à la découverte du territoire des monts de Lacaune grâce à une cani rando et de la relaxation à l'espace des sources chaudes et surtout une journée rando avec un sacré défi pour nos jeunes : l'ascension du pic du Montalet qui est le point culminant du Tarn à 1259 mètres. Nos jeunes ont pu profiter de multiple sorties et animations : zoo pédagogique Exoticamis, foot en salle, initiation au running, dodgeball, cuisine, création déco, trampoline park Toulouse, basket 3x3....Esther et Gaëlle ont animés la première semaine et pour la semaine suivante Esther et Fabrice.

Depuis ce début d'année ce ne sont pas moins de 556 places d'activités qui ont été proposées aux jeunes Arthésiens et Lescuriens pour 473 retenues, soit un taux de remplissage de 85%.

L'été arrive aussi à grande vitesse, nous allons reconduire le dispositif passerelle qui permettra aux enfants qui vont être en 6^e à la rentrée 2023/2024 de venir au CAJI pour se familiariser au fonctionnement de notre structure. Attention fermeture du CAJI du 24/07 au 04/08/2023.

Nous rappelons que toutes ces actions sont ouvertes à tous les jeunes de 11 à 17 ans des communes d'Arthès et de Lescure. Il suffit pour y participer d'être inscrit au CAJI. Cette inscription est gratuite, la participation financière demandée pour les activités est calculée en fonction du numéro d'allocataire CAF ou du PASS MSA. N'hésitez pas à ouvrir la porte de la maison du CAJI pour tout renseignement, ou consulter notre site cajiweb.fr. À très bientôt !!!

L'équipe d'animation du C.A.J.I

Renseignements auprès de Fabrice
au CAJI Arthès Lescure
10 avenue de l'Hermet
81380 Lescure d'Albigeois.
Tél : 05 63 55 27 62
courrier@sivom-arthès-lescure.fr
cajiweb.fr



Le groupe CAJI au sommet du Montalet à 1259 mètres.

A.L.A.E. (Accueil de Loisirs Associé à l'École) A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

ALAE ALSH 3-10 ans

Voilà que déjà les vacances d'été frappent à la porte après celles d'hiver et de printemps où l'accueil de loisirs a enregistré des pics de fréquentation de plus de 100 enfants de 3-10 ans qui ont pu s'évader aux travers de mondes imaginaires ou autres thématiques farfelues.

Voici quelques projets qui ont été menés ou sont en cours de réalisation pour cette année 2023 :

- exposition éphémère réalisée par les enfants « ma cabane et-est la tienne » le jeudi 23 mars à l'entrée de l'école primaire en partenariat avec l'association « la grande lessive ».
- un projet création d'un jardin bio sur les mercredis et les vacances en partenariat avec la grange du Sérayol avec une journée porte ouverte le 9 juin 2023
- sur les temps méridiens (11 h 30 – 13 h 30) des temps scolaires et extrascolaires les enfants récupèrent les restes alimentaires de la cantine et les vident dans des composteurs fournis par la communauté des communes de l'Albigeois (C2A).

Informations sur les loisirs de l'été pour l'ALSH 3/10 ans avec le service enfance jeunesse Arthès Lescure

L'accueil de loisirs accueillera les enfants de 3 à 10 ans de 7 h 30 à 18 h 30 dans les locaux de la maison des associations à Arthès autour d'un programme d'activités complet adapté aux tranches d'âges des enfants avec des sorties découvertes (journée ou demi-journée), séjour, grands jeux, initiations sports, activités créatives et récréatives...

Sur le même principe que les périodes de fonctionnement précédentes et afin de tenir compte des rythmes de chacun, les enfants seront accueillis par tranche d'âge :

- « les p'tits bouts » : petite et moyenne section de maternelle
- « les p'tits explos » : grande section maternelle, CP et CE1
- « les baroudeurs » : CE2 , CM1 et CM2(sous certaines conditions)

Cet été encore le dispositif passerelle ALSH /CAJI continue, il permet aux futurs collégiens d'intégrer le service ALSH CAJI 11-17 ans.

En pratique :

- **dates d'ouverture ALSH 3-10 ans : du 10 juillet au 30 août 2023**
- **horaires d'ouverture : de 7 h 30 à 18 h 30**
- **tarifs : voir site internet cajiwweb.fr**
Pass accueil MSA et tickets CESU acceptés

Renseignements contact :

avant le 10 juillet

Service enfance jeunesse Arthès Lescure/ALSH 3-10 ans

Avenue de l'Hermet 81380 Lescure d'Albigeois

Secrétariat 9 h 30 - 11 h/14 h - 15 h 30

Tél. : 05 63 55 27 62

Courriel : courrier@sivom-arthes-lescure.fr

du 10 juillet au 30 août

Service enfance jeunesse Arthès Lescure/ALSH 3-10 ans

Maison des associations rue Émile Roquefeuil 81 160 Arthès

Tél : 05 63 53 49 74

Courriel : alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES D'ARTHÈS

Le Conseil Municipal Jeunes d'Arthès (CMJ) avait lancé un concours photo ayant pour thème les « oiseaux de chez nous ». Au programme des activités, une sortie de comptage et de reconnaissance des oiseaux au cours de laquelle 193 oiseaux ont été recensés dont 9 chardonnerets élégants menacés d'extinction en France, 24 espèces répertoriées .

85 clichés ont été proposés au regard des membres d'un jury composé d'élus du CMJ qui a rendu tout dernièrement son verdict : 15 lauréats ont été récompensés ce samedi matin 11 juin avec une remise de lots.



Les lauréats du concours photos et les membres du jury

D'autre part, le Conseil Municipal Jeunes d'Arthès (CMJ) a participé au Trophée de l'Engagement Local en réalisant une vidéo sur le thème de la « transition écologique », projet élaboré en 2022. Cette vidéo, réalisée par Adam JOULIA et ses assistants a été envoyée à l'Association des Maires du Tarn dans le cadre d'un appel à projets. Un jury a classé tous les projets proposés par les CMJ du Tarn, rude concurrence !

Le premier prix est attribué au CMJ d'Arthès pour son action en faveur de l'environnement et la promotion du bokashi (composteur de cuisine japonais).

Félicitations et bravo à toute l'équipe du CMJ Arthès et à leurs encadrants. Le trophée leur a été remis le mercredi 14 juin à la salle des fêtes de Puygouzon lors de la 3^e édition de la journée de la Jeunesse



CMJ ARTHÈS – projet pollution et tri

l'Harmonie Saint-Éloi fête ses 170 ans !

La doyenne des associations saint-juéryennes célèbre son anniversaire tout au long de l'année 2023 en multipliant les manifestations à Saint-Juéry et dans les communes voisines.

Née en 1853, au beau milieu du 19^e siècle, au cœur des forges du Saut du Tarn, l'Harmonie a naturellement choisi comme patronyme celui de saint Éloi le patron des forgerons. Nous sommes alors au tout début du Second Empire de Napoléon III, Victor Hugo publie cette année-là « Les Châtiments », recueil de poèmes satiriques dans lesquels il se moque du nouveau maître de la France tandis que dans le domaine musical, Giuseppe Verdi, célèbre compositeur italien, crée « la Traviata », opéra qui lui vaut une reconnaissance européenne.

Depuis, cet ensemble musical a su traverser sans encombre les bouleversements du 20^e siècle et résister à la récente crise sanitaire pour **commémorer cette année son 170^{ème} anniversaire.**

Forte d'une quarantaine de musiciens et d'une école de musique dynamique, l'Harmonie réunit tous les paramètres pour durer encore longtemps.

Un certain nombre de concerts et d'animations diverses figurent au programme des festivités dont le point d'orgue s'est situé au mois de mai.

Le gala annuel de l'Harmonie s'est déroulé salle de l'Albaret, samedi 6 mai, avec un programme éclectique composé de morceaux qui ont jalonné la création musicale du 19^{ème} siècle à nos jours : des nuits parisiennes d'Offenbach à Lady Marmalade en passant par des compositions du groupe phare des années 70 ; les suédois de ABBA.

Le nombreux public, qui avait retrouvé le chemin de l'Albaret, comme il le faisait avant les années Covid a salué la remarquable prestation de l'orchestre par des salves d'applaudissements.

Du 20 au 28 mai, l'espace culturel de la Gare a accueilli une exposition qui a retracé l'Histoire de l'Harmonie Saint-Éloi en s'appuyant sur de nombreux supports, documents d'archives, cartes postales, films, vidéo mais aussi des instruments de musique dont certains ne sont plus guère utilisés aujourd'hui. Cette exposition a été encadrée par deux conférences de François Villeneuve portant sur la musique et son évolution les samedis 20 et 27 Mai toujours dans cette même salle. Notons que là aussi, le succès était au rendez-vous.

La saison musicale va s'achever avec la Fête de la musique à Saint-Juéry vendredi 16 juin puis

l'Harmonie donnera un concert à Arthès, vendredi 7 juillet à la salle Georges Albinet.

Après une courte coupure estivale, les musiciens de l'Harmonie remonteront sur scène le dimanche 1^{er} octobre en participant au rassemblement départemental des Harmonies du Tarn qui aura lieu à Saint-Juéry, en extérieur avec un repli possible salle de l'Albaret si la météo n'est pas propice.

Sainte Cécile, patronne des musiciens et saint Éloi seront commémorés par un concert à l'église Saint-Georges samedi 25 novembre à 21 heures. Ces festivités musicales seront clôturées par le traditionnel concert de Noël prévu le 16 décembre à l'église de Lombers.

Un anniversaire sans fausse note et une année 2023 bien remplie pour tous les passionnés de musique qui composent cet ensemble.

Association Culturelle d'Arthès

29, 30 septembre, 1^{er} octobre 2023

Salle des Loisirs

Confluence

Théâtre, Musique, Arts mêlés, Expositions

Vendredi 29 septembre : Théâtre 20 h 30

« Fanny » par le Théâtre du Pavé

À la demande générale, le Théâtre du Pavé, revient, avec le deuxième volet de la trilogie de Marcel Pagnol : « Fanny ».

On a le bar, les mêmes personnages mais on plonge encore plus profondément dans leur caractère, dont l'interprétation plus juste que jamais, tient le spectateur en haleine. **Fanny** questionne les mœurs de l'époque, il y a un siècle, dans un monde où rien n'est fait pour elle.

Samedi 30 septembre : Musique 20 h 30

« Les Fulgurantes »

Le groupe toulousain « **Les Fulgurantes** » interprètera un programme de Musique baroque festive.

Dimanche 1^{er} octobre : Arts mêlés 16 h 30

« Les Impavides bretons » par la Cie La Mandale
Une sombre histoire de canalisations

La Bretagne, terre de légende et de mystère, un air de cornemuse, des embruns sur le visage... Une douche qui fuit ? Une seule solution : **Les Impavides Bretons !** Prêts à tout, **Les Impavides Bretons** nous offrent une véritable immersion dans l'univers hostile et fascinant de la tuyauterie. Tout public

Expositions

Cindy Vieu, peinture et illustration jeunesse
Nicolas le Borgne, photographies

Tous les spectacles sont gratuits pour les enfants jusqu'à 12 ans

Renseignements : 05 63 55 18 56/ 05 63 45 05 93

site : <http://acarthés.free.fr>

Par courriel : acarthés@free.fr



La passion de la danse

Salle Georges ALBINET – 81160 Arthès
Association loi du 1er juillet 1901 - décret du 1^{er} août 1901

Après les années difficiles que nous avons vécues, il est temps de s'épanouir à nouveau dans la vie associative.

La danse est un sport qui libère le corps (travail des articulations et muscles) et la tête (mettre de côté ses soucis, et travail de mémoire).

Au sein de l'association ChrisMi'danse vous pourrez apprendre à danser à deux ou vous perfectionner dans une agréable ambiance.

Elle vous propose 4 cours adaptés à votre niveau afin de partager la passion de la danse de salon (**rock, chacha, paso-doble, tango, valse,**), **bachata**.

Les jours et les heures des cours sont :

- | | |
|-----------------|--------------------------------|
| - « débutants » | - mardi soir de 21 h 15 à 23 h |
| - « confirmés » | - jeudi soir de 19 h à 20 h 30 |
| - « bachata » | - jeudi soir de 20h30 à 21h30 |
| - « initiés » | - jeudi soir de 21 h 30 à 23 h |

Le montant de la cotisation annuelle est de 70 € pour l'ensemble des cours.

Quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à venir vous détendre dans la bonne humeur et la convivialité.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Christiane, l'animatrice responsable des cours au 06-04-53-04-13

Mail : chrismidanse@gmail.com



les Doigts Arthésiens

Le groupe des « Doigts Arthésiens » se réunit les lundis pour la peinture de 14 h à 16 h et les mardis pour les activités créatrices de 14 h à 17 h à la maison des associations.

L'association organise une exposition/vente du 24 au 26 novembre 2023 au 1^{er} étage de la maison des associations :

- ❖ le vendredi 24 : vernissage de 18 h à 20 h,
- ❖ le samedi 25 et dimanche 26 : exposition de 10 h à 18 h.



L'Île oz'enfants

Les petits de L'île oz'enfants ont été ravis d'accueillir à la salle Georges Albinet d'Arthès Cilia et Jean-Michel, pour de joyeuses chansons et comptines ! Ils ont dansé en ronde et manipulé maracas et tambourins !



Puis la semaine suivante à Cunac ils ont pu chercher les œufs de Pâques, qu'ils ont aussitôt rangés dans leurs paniers et emportés à leur maison !

Mais les animations printanières et estivales ne s'arrêtent pas là puisqu'ils auront la joie de visiter :

- la caserne des pompiers de Saint-Juéry,
- célébrer la fête de la musique à Saussenac avec Frédéric Bardet,
- se rendre à Exoticamis
- prendre le petit train touristique à Albi!

Tout un programme d'activités organisé par notre regroupement d'assistantes maternelles !

Journée « SANTÉ – SÉCURITÉ »

L'équipe municipale propose une journée d'information et de prévention

« Santé – Sécurité »



Elle se déroulera le **jeudi 14 septembre 2023 de 9 heures à 17 heures à la salle des loisirs Georges Albinet** ainsi que dans la petite salle attenante.

Cette journée, menée en partenariat avec la CPAM du Tarn, sera ouverte à tous les publics.

L'entrée sera gratuite ainsi que toutes les participations aux ateliers et animations des différents stands.

Seront présent(e)s et répondront à toutes vos questions :

- une sage-femme installée en zone dédiée sera en capacité de réaliser des frottis vaginaux,
- la Ligue Nationale Contre le Cancer,
- la Mutualité Française animera un stand sur les dangers du soleil avec la présence d'une socio-esthéticienne,
- le Planning Familial,
- « Écouter Voir » réalisera des tests auditifs et visuels gratuits, (anciennement Opticiens Mutualistes et Audition Mutualiste)
- la FSSA (Formations Secourisme et Sauvetage Albigeois) tiendra un stand sur les gestes des premiers secours,
- EASR 81 (Ensemble Apprenons la Sécurité Routière) tiendra un stand sur la sécurité routière.



Mairie d'Arthès



Nota : Les femmes qui désirent rencontrer la sage-femme pour la réalisation d'un frottis peuvent prendre déjà rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

ASSOCIATIONS

Amicale des retraités d'Arthès

Le Conseil d'Administration a établi le programme de toutes nos activités pour le 2^e semestre 2023 :

- ❖ du 18 au 22 septembre 2023, voyage 5 jours « les PERLES des CHARENTES », pour les personnes inscrites, 2^e acompte de 200 euros le vendredi 23 juin 2023, pour ceux qui sont intéressés le versement de la somme de 400 euros confirmera l'inscription, réunion d'information et solde le jeudi 6 juillet 2023,
- ❖ le jeudi 28 septembre et le jeudi 23 novembre 2023 à 14 heures PETIT LOTO à la salle des fêtes Georges Albinet, quines simples, quines doubles, cartons pleins, avec affichage des numéros, activité ouverte à tous,
- ❖ à partir du 6 octobre 2023 et tous les vendredis sauf pendant les vacances scolaires, atelier d'information à l'INFORMATIQUE, animé par Jean-Paul LAGARIGUE, activité gratuite et réservée à nos adhérents,
- ❖ le jeudi 12 octobre 2023 à 14 heures à la salle des fêtes Georges Albinet, après-midi THÉÂTRE, activité ouverte à tous,
- ❖ le jeudi 19 octobre 2023, à 14 heures GRILLADE de CHÂTAIGNES, à la salle des fêtes, activité réservée à nos adhérents,
- ❖ le samedi 18 novembre 2023 à 14 heures REPAS DANSANT, à la salle des fêtes, avec l'orchestre musette DOMINGO avec 2 musiciens, activité ouverte à tous, – inscription le vendredi 27 octobre 2023,
- ❖ le jeudi 07 décembre 2023 à 14 heures le GOÛTER de NOËL à la salle des fêtes, activité réservée à nos adhérents,
- ❖ le dimanche 10 décembre à 14 heures notre traditionnel LOTO des JAMBONS, à la salle des fêtes, avec affichage des numéros – activité ouverte à tous,
- ❖ le jeudi 14 décembre 2023 de 9 à 12, de 14 heures à 17 heures distribution du COLIS de NOËL à la salle des fêtes à tous ceux qui ont adhéré avant le 1^{er} juillet 2023.

Le Président Jean Louis URBITA se tient à votre disposition pour tous renseignements au 05 63 55 10 26

Le Conseil d'Administration

INFORMATIONS CHATS ERRANTS

La municipalité d'Arthès a décidé d'utiliser les services proposés par « le clan des moustaches ». Cette association lutte contre la prolifération des chats errants dans les quartiers en capturant les animaux et en faisant procéder à leur stérilisation par les services vétérinaires. Son action va dans le sens de la protection féline, elle a pour objectifs : stériliser, soigner, faire adopter chats et chatons. Voir (leclandesmoustaches.wixsite.com).

Bien sûr si l'animal capturé, vagabond par nature, est pucé, identifié par une médaille avec téléphone sur son collier, il sera laissé libre. Possesseurs de chats, redoublez donc de vigilance !

Rappelons qu'il est interdit de nourrir des chats sur la voie publique. Les chats vagabonds sont par ailleurs responsables, pas les seuls, d'une prédation très importante des jeunes oiseaux de nos villes à leur nid !

ASSOCIATION JAZZPHONIE

L'ASSOCIATION JAZZPHONIE a pour but la promotion de la musique JAZZ et l'apprentissage du CHANT CHORAL .

La chorale « LES CHŒURS D'ARTHÈS » dirigée par Bruno Balazard, chef de chœur professionnel, compte une vingtaine de membres.

Elle aborde dans son répertoire des chants traditionnels du monde, des chants traditionnels occitans et quelques standards de la chanson française. Les chants sont interprétés « a capela » à 3 ou 4 voix.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20 h à 22 h à la salle Georges Albinet.

Si le travail des voix demande de l'attention et du sérieux cela n'empêche pas la convivialité et la bonne humeur.

Elle participe à certains concerts et organise une soirée de rencontres avec d'autres ensembles, chaque année au mois de mai.

LE JAZZ a toujours été, depuis le départ, un centre d'intérêt pour notre association.

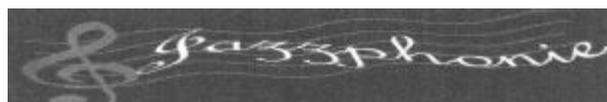
Nous invitons tous les ans au mois de mars un groupe régional à une soirée. Le jazz étant une musique à plusieurs facettes, nous essayons de changer de style tous les ans (New Orleans, jazz manouche, swing...).

Pour la rentrée notre activité chorale reprendra le 13 septembre 2023. Si vous vous sentez l'âme d'un chanteur ou chanteuse venez nous rencontrer et vous essayer au chant choral.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Jackye Chèvre Tél : 06 10 15 17 35

Mail : jackyechevre@gmail.com



PROCHAINES FESTIVITÉS

ARTHÈS 21 juin 2023
à partir de 18 h 30
place François Mitterrand
FÊTE DE LA MUSIQUE

Au programme :

- ❖ Démo Zumba Kids par Topforme
- ❖ Les perturbateurs (variétés)
- ❖ Jazzphonie (chorale)
- ❖ Les bricolos (variétés)
- ❖ Les Djam's (variétés)



Fête Nationale
au Pont d'Arthès
Place Augustin Malroux
Feu d'artifice 13 juillet en
soirée

Restauration et buvette



Association des Parents d'Élèves des écoles d'Arthès

L'année scolaire 2022-2023 est déjà terminée.

Et ce fut une belle réussite, les bénéfices en hausse de cette année nous permettent d'augmenter à nouveau la part par enfant que nous reversons aux écoles.

Le retour du loto y a énormément contribué. Promis, nous allons en raccourcir sa durée et surtout celle des annonces des lots !!

Nous profitons de l'occasion pour renouveler nos sincères remerciements à tous les donateurs, tous les participants ainsi qu'aux parents d'élèves pour leur aide précieuse apportée lors de cette manifestation.

La deuxième édition du vide grenier a été un beau succès malgré le froid de la matinée.

Durant cette année, nous avons pris soin de relever les points à améliorer, et aussi ce qui fonctionne. Nous essayons de rectifier, d'améliorer, de trouver de la nouveauté. Nous avons parlé de rendre les parents plus acteurs pour l'association et donc pour leurs enfants. N'hésitez pas à venir nous trouver, partager vos impressions, nous avons besoin de vous.

Cette fin d'année sera synonyme de changement avec le départ de certains membres du bureau... tout d'abord la trésorière, sa fille terminant sa scolarité au primaire, laissera sa place.

Enfin, je laisserai la mienne afin de permettre à la ou au nouveau président de l'association de se familiariser avec ses nouvelles tâches tout en lui assurant un soutien pendant sa première année. Ce sera ma dernière année au sein du groupe.

Nos écoles, nos enfants ont toujours besoin de votre soutien. Si vous avez un peu de temps, quelques idées, l'envie de vous investir au niveau associatif alors sachez que vous serez les BIENVENUS.

La participation du maximum de familles et d'habitants de la commune est essentielle.

L'assemblée générale se déroulera fin septembre où nous aimerions voir plus de monde.

Par la suite, l'agenda de l'année prochaine se composera en partie des manifestations « piliers » avec la fête Halloween, les ventes autour des fêtes de fin d'année, le loto, le vide grenier et la fête des écoles. Pour nos actions supplémentaires, il faudra patienter.

L'association des parents d'élèves des écoles d'Arthès



Fête des
écoles
10 juin
2023



ASSOCIATIONS

Association de gymnastique volontaire d' Arthès

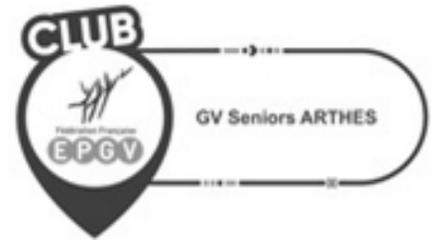
La gym volontaire, c'est avant tout une gymnastique d'entretien adaptée à tous. Chacun fait ce qu'il peut et à son rythme sous la houlette de deux « coachs » et ce dans la bonne humeur et la convivialité.

Les cours sont dispensés les mardis et jeudis de 10 heures à 11 heures dans les salles municipales près de la place François Mitterrand.

La cotisation annuelle est de 90 euros.

Deux séances de découverte vous sont offertes dès la **rentrée** qui aura lieu le **mardi 12 septembre**.

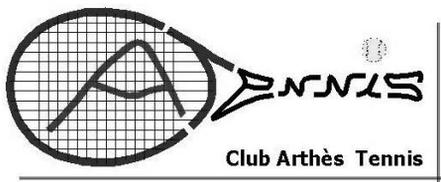
À bientôt et bon été.



Pour plus de renseignements contactez nous :

- la présidente, Nadine au 05 63 55 01 79

- la secrétaire, Michèle au 06 71 75 75 73



La saison 22-23 va bientôt se terminer. Avec 28 adhérents le club a repris des couleurs.

Les cours et entraînements ont été suivis avec une excellente assiduité tout au long de l'année.

Notre groupe de jeunes, Elsa, Samuel, Noa, Karl, Jules et Victor, tous élèves de terminale, ont très bien progressé.

Certains ont fait des tournois individuels, leur classement a bien évolué. Leur équipe est actuellement engagée dans la coupe du Tarn Jeunes 17-18 ans, elle a remporté 2 rencontres sur 3 pour le moment.

L'équipe, adulte cette fois, engagée dans le Challenge Doubles du Tarn en plus de 35 ans n'a pas terminé toutes ses rencontres.

Tous les adhérents apprécient l'utilisation de très agréable salle de sports.

Nouvelle saison à partir du 1^{er} septembre. Bel été à tous.



SJAO XV : les vacances puis la Coupe du Monde !

Après une saison assez satisfaisante, notamment grâce aux résultats remarquables de nos cadets et de nos juniors, brillamment qualifiés et sans connaître la moindre sanction et un bouclier pour ces derniers, avec une école de Rugby en belle santé, plus de 110 enfants dont une bonne dizaine de filles, vient le temps de courtes vacances pour tous. Mais déjà se profile l'événement de la rentrée, qui dépasse le cadre local et même le seul cadre du Rugby, la Coupe du Monde en France.

Troisième événement sportif mondial, après les J.O. et le Mondial de Football, elle fera l'actualité au quotidien jusqu'à la fin octobre et impactera forcément la vie de nos clubs. Nul doute qu'elle séduira nombre d'enfants et amènera comme chaque fois de nombreux nouveaux pratiquants dans nos écoles de rugby, surtout si nos Bleus répondent à nos espérances.

Mais ce doit aussi être partout une fête du sport, accessible à tous, et elle doit donner une belle image de notre Rugby et de notre pays. C'est pourquoi le SJAO XV a mené dès ce printemps des activités autour d'un ballon ovale, avec des formes de jeu adaptées, dans le milieu scolaire, auprès de jeunes en situation de handicap, et animera même des activités physiques de sport-santé auprès de résidents en maison de retraite.

Et le temps fort de la rentrée pourrait être, début septembre, lors du week-end d'ouverture de cette Coupe du Monde, une grande fête du Sport et de l'Amitié, ludique, décontractée, inter-associations, intergénérationnelle, où, le temps d'une journée, oubliant la fin des vacances ou les soucis du quotidien, tout « tournerait ovale » avec des jeux, de la musique, des grillades, pour un grand moment de rencontres et de « bien vivre ensemble ! »

Dès maintenant, le Saint-Juéry Arthès Olympique XV donne rendez-vous à tous les Arthésiens ! Comme dit la chanson, il suffira « de passer le pont ! » et d'amener sa bonne humeur, pour en faire une « belle journée de fête populaire » !



les cadets du SJAO Saison 2022 - 2023

Arthès Rando Loisirs



Déjà deux trimestres de 2023 écoulés, les plannings de randonnées proposés le samedi et le dimanche en alternance nous ont permis de découvrir ou redécouvrir une grande partie du quart Nord du Tarn. Ces circuits ont été parcourus par des groupes de 15 marcheurs en moyenne. C'est une bonne marque d'assiduité. Il faut dire que la bonne ambiance et la solidarité sont de rigueur.

Au début de l'année 2023, les bénévoles d'ARL ont poursuivi l'aménagement d'un point délicat sur le ruisseau de Sarlan. Cette passerelle qui permettait de ne plus avoir de gué à traverser, déjà bien adoptée et appréciée, a subi des sérieux dommages suite à une montée brutale du niveau des eaux lors d'une précipitation de près de 40 mm en moins d'une heure sur les versants des hauts d'Arthès. Elle a tout simplement été emportée par un amoncellement de branches et de troncs.

Quand la météo sera propice, il faudra déblayer les amas de bois morts et recommencer tout le travail ! Chaque promeneur pourra combiner à son goût, des portions de parcours selon son humeur du moment, il pourra à nouveau traverser sans risque de se mouiller les pieds !

En préparation le calendrier des sorties pour la fin de l'année, puis l'organisation d'Octobre Rose (début octobre) et du Téléthon 2023 début décembre. Les adhérents d'ARL sont invités à randonner sur des parcours variés dans les environs (programme trimestriel). Les regroupements d'avant départ se font sur le parking François Mitterrand, le covoiturage est de rigueur.

ARL vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt sur les chemins !

Pour tout renseignement ou question, écrire à : arthésrando@gmail.com

ASSOCIATION ROZEN

SOPHROLOGIE-RELAXATION DÉTENTE-ZÉNITUDE-ANTI STRESS-BONHEUR D'ÊTRE

La sophro-relaxation est une technique de développement personnel.

Elle permet, grâce à l'association de la respiration de la visualisation et de la relaxation, d'activer le conscient et de favoriser le bien être.

Ses bienfaits :

- mieux gérer le stress et les émotions au quotidien,
- développer la confiance en soi,
- accroître les facultés de concentration et de mémorisation,
- mieux maîtriser les troubles du comportement,
- mieux supporter les douleurs physiques et morales.

Et plus concrètement :

- pour retrouver le sommeil et l'améliorer
- pour affronter les épreuves de la vie (examens, entretiens, douleurs, dépression, séparation, deuil...)
- pour accompagner les prises de décision (mincir, addictions diverses...)

Les séances se déroulent les :

Lundi de 19 h 15 à 20 h 30 (Maison des Associations rue Émile Roquefeuil au dojo 2^{ème} étage)

Une séance de découverte est possible gratuitement pour les nouveaux arrivés

Pour tous renseignements s'adresser à **Mme LARROQUE au 06.84.91.97.44**

NB : Pour ce trimestre nous sommes au complet, si vous êtes intéressés rapprochez-vous de nous pour le prochain trimestre, à la rentrée !.



INFORMATIONS

Nous rappelons que les activités de baignade dans la rivière Tarn sont totalement interdites. À Arthès, le Tarn bordant la commune n'échappe pas à cette règle ! Des panneaux signalent cette interdiction en amont et en aval de l'usine hydroélectrique. D'autres panneaux vont compléter cette signalétique.

Tout contrevenant s'expose aux différents dangers signalés par les panneaux. La commune ne pourrait être tenue pour responsable en cas d'accident.



RAPPEL INFORMATIONS ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est un service très coûteux que la commune a mis en place.

Pour information il est proposé à tous les administrés mais surtout à ceux qui ne peuvent se déplacer en déchetterie.

Le tonnage ramassé est de plus en plus important, nous ne pouvons pas assurer plusieurs passages dans le mois.

Beaucoup d'objets n'ont pas à être dans ces encombrants (exemple : vieux sac de ciment, « Placo », gravats, etc.). Nous précisons que nous sommes pratiquement une des seules communes à offrir cette prestation.

Afin que nous conservions ce service, il appartient à chacun de prendre ses responsabilités. Merci beaucoup.

ÉTAT CIVIL 2022 *

NAISSANCES

CALMETTES Léane

CAUSSÉ PRIOU Manel

FABRE Rose

GOURDIN Harry

INNOCENTE MOLINARO Rafaël

LAFON Nino

NARDONE Élise

RAUCOULES Ambre

VERDIER Martin

VERDIER Mila

DÉCÈS

AZAM André

CAMPMAS Ernest

CHLUDA Michel

DUBEC Michel

GAUTHIER Georges

LESCOULES Denis

LINOIS Serge

PAPE Christian

PUEL Gilberte née BOUSQUET

RIGAL Lucienne née ALBOUY

MARIAGES

PAUZIÉS Julie et SAINT-MARTIN Jean-Marc

* Liste non exhaustive car publication soumise à autorisation des familles

FERMETURES POUR CONGÉS ÉTÉ 2023

DOCTEUR

Tél : 05 63 55 10 31

FAJON Simon

du 21 juillet au 19 août 2023

PHARMACIE

Tél : 05 63 55 10 53

GAUSSERAND P et S

du 30 juillet au 15 août 2023

INFIRMIÈRES

Tél : 06 64 64 63 16

GAUCHER Rosine

pas de fermeture

Tél : 05 63 45 43 85

BARIL Gaëlle

pas de fermeture

Tél : 07 68 44 52 12

BADUEL Laure

(Cabinet Ostéopathes chemin de Riols)

pas de fermeture

CHIROPRACTEUR

Tél : 05 63 60 63 53

BERMOND Tiffany

pas de fermeture

KINÉSITHÉRAPEUTES

Tél : 05 63 55 14 44

VIDAL Alain, GUIRAUD Élodie

MANDIRAC Matthieu

VANDEVILLE Éléonore

déménagement prévu à la rentrée de septembre
au 62 avenue de Lescure

OSTÉOPATHES

Tél : 06 85 55 20 65

BERTRAC Jean-Rémi

pas de fermeture

Tél : 06 78 11 48 98

GAUTHIER Charlotte

FAJON Clémence

pas de fermeture

BOULANGERIES

Tél : 05 63 55 01 85

CORDURIÈS Sylvain

pas de fermeture

Tél : 05 63 55 68 97

L'ARTHÉSIENNE

non communiqué

COIFFEURS

Tél : 05 63 45 98 12

AMBIANCE COIFFURE

non communiqué

Tél : 05 63 55 17 14

COIFFURE OLGA

du 1^{er} août au 15 août

Tél : 05 63 45 02 90

YANNICK by LUCILE

pas de fermeture

Tél : 05 63 49 07 41

PASCAL ROBAK

du 7 août au 12 août inclus

PRESSE

Tél : 05 63 55 13 51

FABRE Jérôme

du 27 juillet au 15 août

ATELIER COUTURE

Tél : 06 79 30 31 15

Carel Cécile

du 14 août au 3 septembre

TOILETTAGE CANIN

Tél : 05 63 60 44 05

HAPPY DOG

du 31 juillet au 15 août inclus

PIZZA

Tél : 05 63 60 07 00

FEED PIZZA

pas de fermeture – ouvert tous les soirs

LA RÔTISSOIRE

Tél : 06 30 86 35 74

LIGNON Joël

pas de fermeture

INSTITUT DE BEAUTÉ

Tél : 06 81 02 30 38

BEAUTY DAY

du 12 au 16 juillet

Tél : 06 46 77 64 01

MS BEAUTY ARTIST

du 12 au 16 juillet

BISTROT - CAVE à VINS

Tél : 06 49 11 02 25

LES VINOTIERS

pas de fermeture

PÉDICURE - PODOLOGUE

Tél : 06 02 12 87 21

HIPOLITO Mickaël

(Cabinet Ostéopathes chemin de Riols)

du 14 août au 4 septembre

PSYCHANALYSTE

Tél : 06 77 35 47 70

SAUDAN Julien

(Cabinet Ostéopathes chemin de Riols)

pas de fermeture

PRATICIEN en PHYTOTHÉRAPIE

Tél : voir M. Bertrac (ostéopathe)

DUMAY Christian (Cabinet Ostéopathes)

non communiqué

SERVICES DISPONIBLES DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE :

• COURRIER ET COLIS

- Vente de timbre-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes « Prêt-à-poster » et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt à poster de réexpédition)

• SERVICES FINANCIERS (Dépannage)

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de **350 euros**, (tous les 7 jours) sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de compte (chéquier, carte bancaire...)
- Paiement de mandat cash, dans la limite de **350 euros** par opération
- Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des versements d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants
 - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros (délai 3 jours)
 - des procurations liées aux services financiers
 - des demandes de services liées au CCP.



Agence Postale Communale d'Arthès

Rue Adrien Fourès 81160 ARTHÈS

Tel : 05 63 45 76 31.

Horaires d'ouverture : lundi de 9 h à 12 h et du mardi au vendredi de 10 h à 12 h

Pour information

Durant la période de fermeture pour congés, vous devrez retirer vos colissimos ou lettres recommandées au bureau de poste de SAINT-JUÉRY.

Attention : le bureau où vous pouvez retirer vos colissimos ou lettres recommandées est inscrit sur votre avis de passage.

BUREAU DE POSTE LE PLUS PROCHE :

SAINT-JUÉRY
Tél : 05 65 99 21 91

Du lundi au vendredi :
de 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Le samedi de 9 h 00 à 12 h

BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE SECONDE PRÉSENTATION DE VOS LETTRES RECOMMANDÉES

Appelez le 36.31* jusqu'à 19 h en semaine
et jusqu'à 12 h le samedi
Votre facteur vous remettra votre lettre recommandée
à votre domicile.
* Impérativement le jour du dépôt de l'avis de passage
dans votre boîte à lettres.

Cérémonie : Honorariat de M. Pierre Doat

Le 4 mars 2023, en fin de matinée, une belle assemblée de près de 80 personnes a honoré M. Pierre Doat. Nommé « maire honoraire » (*avoir accompli au moins 2 mandatures comme maire d'une commune*) par arrêté préfectoral pour tous les services rendus à la commune d'Arthès depuis son entrée au conseil municipal en 1971 puis ses deux mandats de maire de 2008 à 2020.

Actuellement, pour le mandat en cours, il est conseiller municipal délégué à la C2A. Son engagement tenace et pugnace de plus de cinquante années au service de la commune méritait d'être célébré. Son successeur Jean-Marc Farré, entouré de l'ensemble de son conseil municipal, d'anciens et actuels employés municipaux, amis, famille, anciens élus, composaient un public dense ce samedi matin 4 mars, dans la salle du conseil municipal de cette mairie que M. Doat avait fait rénover de fond en comble il y a plus de 10 ans déjà. Des collègues anciens maires des communes voisines et d'Arthès présents et toute l'assistance ont largement acclamé la remise du diplôme de « maire honoraire ». Ému, Pierre Doat remerciait toute l'assemblée, soulignait quelques moments clés de son implication, rappelait ses convictions. Bravo et merci M. Doat !



Bien utile, le calendrier des collectes jusqu'à la fin de l'année !



CALENDRIER DES COLLECTES 2023 ARTHÈS



Présentez votre conteneur sur le trottoir en bordure de route, poignée côté route. Sortez vos bacs la veille de la collecte, à partir de 20h.



LUNDI

Collecte des déchets résiduels (sacs fermés dans le bac) toutes les semaines.



JEUDI

Collecte sélective (en vrac dans le bac) une semaine sur deux.

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2
9 10 11 12 13 14 15	6 7 8 9 10 11 12	6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9
16 17 18 19 20 21 22	13 14 15 16 17 18 19	13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16
23 24 25 26 27 28 29	20 21 22 23 24 25 26	20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23
30 31	27 28	27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1 2	1 2 3 4 5 6
8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13
15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18	10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20
22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27
29 30 31	26 27 28 29 30	24 25 26 27 28 29 30	28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3	1	1 2 3 4 5	1 2 3
4 5 6 7 8 9 10	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12	4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19	11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26	18 19 20 21 22 23 24
25 26 27 28 29 30	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30	25 26 27 28 29 30 31

JOURS FÉRIÉS : pas de collecte CITEO

Un doute, une question ? Un bac trop petit, trop grand ou abimé ? Besoin d'un composteur ?

Contactez le service Gestion des déchets : 05 63 76 06 07 ou collecte.selective@grand-albigeois.fr



BIENVENUE

Arthès- Salle Georges ALBINET

Cours
d'essai
gratuit

LUNDI

BODY ZEN

18h00-19h00

C.A.F

19h00-20h00

PILATE – STRETCHING

20h00-21h00

JEUDI

PILATE ZEN

9H30- 10H30

YOGA

10H30- 11H30

MARDI

FUN FIT

le Fitness en s'amusant

19H 00– 20H00

CARDIO FUN

20H00- 21H00

MARDI

ZUMBA KID'S

17H30 - 18H30

Garçons et filles de 6 à 12 ans

80 € L'ANNEE

Mon association
je l'adore
j'y adhère!

#AssoJadoreJadhère

JEUDI

PARCOURS FUN

course remise en forme

19H00-20H00

 Je bouge
pour ma forme

ADHÉSION

150 € l'Année

Paiement par trimestres

topforme@gmx.fr ou au 06 24 75 60 34

coach sportif féminin confirmée

*C.A.F =Renforcement Cuisses-Abdos-Fessiers

Coup de projecteur sur TOP FORME :

Cette association arthésienne qui a la « bougeotte », qui veut faire du bien à votre santé, qui innove régulièrement en proposant de nouvelles activités peut vous rendre absolument « addict ». En 2022-2023 une cinquantaine d'adhérent(e)s ont apprécié les séances.

.....Rendez-vous en septembre !